

FRANCE – Bientôt la création d'un site officiel sur les nanotechnologies ?

Par Frédéric PRAT

Publié le 08/03/2012

Nano.gouv.fr : tel pourrait être le nom du site officiel sur les nanotechnologies que le gouvernement s'engage à créer... après les élections. C'est l'une des propositions qu'il formule dans sa réponse [1], attendue depuis 18 mois, suite au débat public, agité on s'en souvient, sur les nanotechnologies, organisé par la CNDP [2].

Plus de recherches en écotoxicologie, plus de certification, d'étiquetage, de formations, d'informations, de « dialogue » avec les citoyens, de comités d'éthique... Si ces recommandations vont dans le sens des demandes de la société civile, le gouvernement a cependant bien spécifié que pendant leur mise en place, il n'est pas question de moratoire sur la mise en marché de ces nanoproduits.

On trouvera une analyse détaillée de cette liste de bonnes intentions sur le site d'Avicenn, nos confrères de veille citoyenne sur les nanotechnologies [3].

[1] Communiqué interministériel du 27 octobre 2011, http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Les_engagements_du_Gouvernement_sur_les_suites_a_apporter_au_debat_public_relatif_au_developpement]

[2] <http://www.debatpublic-nano.org/>

[3] <http://veillenanos.fr/wakka.php?wik...>